

Zeitschrift:	Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	29 (2016)
Artikel:	Innovation politique, stratégies matrimoniales et parenté spirituelle : le cas des révolutionnaires de la commune du Chenit (1780-1815)
Autor:	Athanasouli, Anna
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085167

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Innovation politique, stratégies matrimoniales et parenté spirituelle : le cas des révolutionnaires de la commune du Chenit (1780-1815)

Anna Athanasouli

Dans son étude de référence *Kinship in Neckarhausen, 1700-1870*¹, David Warren Sabean a démontré que pendant la période de la « modernisation », les systèmes de parenté se trouvaient à la base de réseaux sociaux denses et complexes, dont le rôle dans la formation des classes, la distribution de capital, la coopération économique et l'accès à la politique était essentiel. Les approches historiographiques récentes tendent à renforcer cette thèse : contrairement à l'idée selon laquelle les liens de parenté étendus diminuent pendant la période de forte transformation économique et politique en Europe de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ce moment de l'histoire est plutôt caractérisé par une augmentation des mariages consanguins ainsi que par la multiplication des relations sociales horizontales avec des parents. Cela a conduit Sabean à formuler la thèse d'une transition vers une société qualifiée de « *kinship hot* »².

Le mariage et la parenté spirituelle jouent souvent un rôle aussi fondamental que la parenté biologique dans la formation des schémas de réciprocité et d'exclusion qui structurent les réseaux sociaux. Les nombreuses recherches

historiques, anthropologiques et ethnologiques sur les pratiques matrimoniales européennes signalent une transformation substantielle vers la fin du XVIII^e siècle. Si les stratégies matrimoniales servent plutôt à établir et à solidifier des clientèles jusqu'au début de l'ère moderne, depuis le milieu du XVIII^e siècle, la pratique de la noblesse de conclure des mariages au sein de leurs groupes familiaux permettant de préserver le patrimoine familial s'étend aux couches populaires, comme le démontrent les recherches dans les régions du Midi italien, du Nord de la France et de l'Espagne³. Sabean s'éloigne de la logique qui lie le nouveau système d'alliance avant tout au souci de la transmission du patrimoine et soutient que le mariage se trouve aussi à la base des réseaux de parenté structurant les réseaux de circulation du capital, de la coopération professionnelle, de la vente et de l'achat des terres mais aussi de la corruption politique⁴.

Si les différentes stratégies matrimoniales résultent de l'établissement des liens durables et étroits entre familles,

¹ SABEAN, David-Warren, *Kinship in Neckarhausen, 1700-1870*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998, 628 p.

² SABEAN, David-Warren et TEUSCHER, Simon, « Kinship in Europe. A New Approach to Long Term Development », in SABEAN, D.W., TEUSCHER, S. et MATHIEU, J. (éd.), *Kinship in Europe. Approaches to long-term development (1300-1900)*, New York & Oxford : Berghahn Books, 2007, p. 1-32.

³ GOUESSE, Jean-Marie, « Mariages de proches parents (XVI^e-XX^e siècle). Esquisse d'une conjoncture », in *Le modèle familial européen. Normes, déviances, contrôle du pouvoir. Actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma (1984)*, Rome : École française de Rome, 1986, p. 31-61 ; SEGALEN, Martine, *Quinze générations des Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud 1720-1980*, Paris : Presses universitaires de France, 1985, 405 p.

⁴ SABEAN, David-Warren, *Kinship in Neckarhausen...*, op. cit., p. 217-237, p. 406.

la parenté spirituelle peut forger une alliance sociale plus ouverte et flexible, débarrassée des règles strictes qui régissent le mariage. L'étude de l'évolution de l'institution démontre que son importance sociale l'a emporté sur les tentatives des Églises catholique et protestante de la limiter; l'abolition des cadeaux de baptême ou la réduction du nombre des parrains et marraines par le concile de Trente et la Réforme se sont en effet heurtés à la résistance des populations qui ont continué dans la plupart des cas leurs anciennes pratiques⁵. Les nombreuses recherches consacrées, surtout après les années 2000, aux usages sociaux du parrainage soutiennent que la *compaternitas* a subi une transformation vers une horizontalisation, et une « familialisation » des choix des parrains comparable à celle que l'institution du mariage a connue après la fin du XVIII^e siècle: les parrains et marraines issus des classes aisées ne sont pas favorisés et les choix dans la proche parenté augmentent. Le compérage multiplie les liens au sein d'une famille et complémente les liens établis par le mariage en permettant à ses membres d'étendre leurs réseaux à d'autres groupes familiaux, ouvrant en cas de nécessité des voies potentielles de communication et de collaboration. Sa flexibilité permet des usages multiples: le choix des parrains et marraines joue un rôle significatif dans la construction des réseaux professionnels et dans l'intégration des immigrants dans la société d'accueil, comme le révèlent l'étude d'une communauté protestante à Paris à la fin du XVIII^e siècle par Tom Ericsson et celle d'Irigoyen Lopez pour la ville de Murcia. À Follina (Vénétie) au XIX^e siècle, les choix des parrains reflètent la

stratification sociale de la communauté ainsi que le souci de l'ascension sociale; il y a une nette préférence pour les familles prestigieuses et les choix de la classe moyenne sont en même temps fortement endogamiques. Les choix des parrains et marraines peuvent aussi reposer sur des motifs politiques, comme le démontre l'étude de Sandro Guzzi-Heeb portant sur les réseaux de parenté des émeutiers du Val-de Bagnes (Valais) durant les conflits politiques du milieu du XVIII^e et du XIX^e siècles. Le parrainage est alors un instrument flexible, qui renforce la collaboration entre membres des différentes factions politiques⁶.

L'accès au pouvoir ainsi que l'organisation politique des communautés occidentales dépendent fortement des stratégies familiales pendant la période de l'Ancien Régime. Dans le Wurtemberg du milieu du XVIII^e siècle, les institutions religieuses et civiles ainsi que le gouvernement local sont dominés par des structures oligarchiques, établies, organisées et consolidées sur la base d'un réseau dense des personnes liées par la parenté et le mariage. Dans ce système que Sabean appelle le « *Vetternwirtschaft* », les familles puissantes se lient entre elles en organisant le mariage de leurs enfants et en renforçant leurs liens par des mariages consanguins, des rapports de parenté spirituelle et de tutelle⁷. Le népotisme est observé dans plusieurs communautés allemandes et suisses et a provoqué

⁵ ALFANI, Guido et GOURDON, Vincent, « Spiritual Kinship and godparenthood: an introduction », in ALFANI Guido et GOURDON, Vincent (ed.), *Spiritual Kinship in Europe, 1500-1900*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2012, p. 15-16. Sur le nombre des parrains dans les sociétés protestantes voir aussi entre autres études: PIILAHTI, Kari-Matti, « Kin, neighbours or prominent persons? Godparenthood in a Finnish rural community in the first half of the eighteenth century », dans ALFANI, Guido et GOURDON, Vincent, « Spiritual Kinship and godparenthood: an introduction »..., op. cit. p. 207-226.

⁶ ERICSSON, Tom, « Who wants to be a godparent? Baptism in a Lutheran church in Paris, 1755-1804 », in ALFANI, Guido et GOURDON, Vincent (ed.), *Spiritual Kinship in Europe...*, op. cit., p. 227-243; LOPEZ IRIGOYEN, Antonio, « Ecclesiastical godparenthood in early modern Murcia », in ALFANI, Guido et GOURDON, Vincent (ed.), *Spiritual Kinship in Europe...*, op. cit., p. 74-95; MUNNO, Christina, « Prestige, intégration, parentèle: les réseaux de parrainage dans une communauté de Vénétie (1834-1854) », *Annales de démographie historique*, n° 109, 2005/1, p. 95-130; GUZZI-HEEB, Sandro, « Spiritual Kinship, Political Mobilization and Social Cooperation: a Swiss Alpine valley in the Eighteenth and Nineteenth Centuries », in ALFANI Guido et GOURDON, Vincent (ed.), *Spiritual Kinship in Europe...*, op. cit., p. 183-203; GUZZI-HEEB, Sandro, « Kinship, ritual kinship and political milieux in an alpine Valley in an 19th century », *The History of the Family*, n° 14(1), 2009, p. 107-123.

⁷ SABEAN, David-Warren, *Kinship in Neckarhausen...*, op. cit., p. 37-62.

des conflits où les citoyens revendiquent leur droit à la participation de leurs communautés⁸. Cependant, dans certains cas, le processus de bouleversement historique de l'Ancien Régime et de l'établissement des systèmes politiques constitutionnels n'a pas pu bouleverser la tradition de la domination des réseaux de parenté au sein des organes administratifs locaux. Tel est le cas d'Esslingen au début du XIX^e siècle, où l'importance de la parenté dans l'organisation de l'administration communale n'a pas diminué, mais a changé considérablement. Au siècle précédent, les élites patriciennes structuraient des réseaux de parents qui reposaient sur des lignes agnatiques et consanguines. Après 1803, ces réseaux sont devenus plus denses et interconnectés plutôt à travers le mariage. De plus, ces familles cessent de s'allier à des familles patriciennes provenant des communes voisines, en pratiquant par le mariage une forte endogamie locale⁹.

En Suisse, l'étude approfondie de Sandro Guzzi-Heeb sur les comportements sexuels, les stratégies matrimoniales et de parrainage au sein des deux factions opposées durant les conflits qui secouent le Val de Bagnes aux XVIII^e et XIX^e siècles révèle leur rôle fondamental dans l'organisation des réseaux de coopération et de solidarité politique, l'existence d'une relation entre libéralisme sexuel et radicalisme politique et enfin le rôle actif des femmes dans la construction des factions politiques. Loin de la tradition qui considère les sociétés montagnardes comme marginales et réduit la participation de leurs habitants à la vie politique au clientélisme, aux solidarités professionnelles et à la parenté, l'auteur met en évidence une réalité plus complexe où la superposition de différents réseaux – tels que des réseaux professionnels et économiques, des réseaux d'alliance et de parrainage au sein

de la faction radicale, l'appartenance à une classe ou à l'autre – crée un milieu dynamique où se transmettent les valeurs politiques¹⁰.

Cet article explore la relation entre parenté, mariage, parrainage et organisation politique au sein d'un groupe restreint de patriotes « révolutionnaires » de la commune du Chenit dans la vallée du lac de Joux, une région qui constitue aujourd'hui le cœur de l'horlogerie vaudoise. Pendant le XVIII^e siècle, le Chenit devient le centre de l'activité pré-industrielle de la vallée et connaît une croissance démographique impressionnante. La recherche couvre une période pendant laquelle éclate un conflit politique dans la commune, suivi par la chute de l'Ancien Régime et l'établissement des nouvelles autorités de la République de l'Helvétique. Le but principal est d'examiner ici le rôle des réseaux de parenté dans la construction et la solidification des nouveaux rapports de pouvoir qui résultent de la transformation de la vie politique de la commune. Le croisement des sources riches existant sur les événements politiques de 1795 à 1803 avec des sources généalogiques a permis l'identification et la reconstitution des familles des révolutionnaires, des mariages et des rapports de parrainage au sein du groupe. Cela a aussi mis en évidence d'autres aspects importants de leurs réseaux de collaboration politique tels que les solidarités professionnelles et les solidarités de lieu.

Au Chenit, un mécontentement général à propos de la gouvernance de la commune s'exprime pendant la dernière décennie du XVIII^e siècle. Il s'agit d'une période difficile pour les habitants de la commune qui souffrent de disettes dues à des sécheresses successives et à de mauvaises récoltes¹¹. Au milieu des années 1790, plusieurs voix s'élèvent contre l'aristocratie locale qui exclut les bourgeois

⁸ LIPP, Carola, « Kinship networks, local government, and elections in a town in southwest Germany, 1800-1850 », *Journal of Family History*, Vol. 30, n° 4, 2005, p. 350.

⁹ *Id.* p. 347-365.

¹⁰ GUZZI-HEEB, Sandro, *Passions alpines, sexualité et pouvoirs dans les montagnes suisses, (1700-1900)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, 301 p.

¹¹ JEQUIER, *art. cit.*, p. 114.

du Chenit des processus décisionnels décisifs au sujet des affaires importantes de la commune, et dénoncent le népotisme au sein des deux conseils de la commune. En octobre 1795, la décision des conseillers de bâtir un hôpital déclenche le mécontentement d'une partie des chefs de familles du Chenit, on les appelle «le Public du Chenit». Ils «torpillent» le projet jugé trop coûteux et exigent de connaître l'état des biens communaux¹². L'incident marque le début d'une période tumultueuse durant laquelle le «Public» apparaît de plus en plus à l'ordre du jour des réunions des conseils en tant que groupe de personnes organisé, représenté par des chefs plus radicaux, des «novateurs» qui sont «*ibus de cette idée nouvelle et désastreuse dans ses effets selon laquelle tout pouvoir émane du peuple et qu'il doit seul l'administrer*»¹³. Déterminés à mettre un terme aux pratiques oligarchiques des conseillers de la commune, ils s'adressent plusieurs fois aux autorités baillivales pour revendiquer, entre autres, l'adoption des assemblées du Public et l'exclusion des parents jusqu'au quatrième degré du droit d'être conseillers.

Les tensions semblent s'éterniser en raison du refus des conseillers d'accorder au «Public» les réformes qu'il souhaite. Mais les revendications démocratiques des novateurs du Chenit seront légitimées et satisfaites par le bouleversement définitif de la scène politique du village en décembre 1798 lors de l'avènement de la Révolution vaudoise. Dans les villes vaudoises qui sont au premier rang de la révolution, des comités de surveillance se forment depuis début décembre. Par contre à Sainte-Croix, au Pays d'Enhaut, aux Ormonts, et dans plusieurs communes du pied du Jura, les populations rurales résisteront fermement¹⁴. Dans

le cas de la vallée, selon F. Jequier, «ce n'est qu'une fois la révolution accomplie que les "patriotes" se manifesteront dans une région peu encline au changement». Bien que les habitants des deux autres communes de la vallée se montrent peu favorables au bouleversement du régime bernois, le Chenit compte plusieurs patriotes dont les plus fervents se mobilisent au moment où les nouvelles de la proclamation de la République lémanique parviennent dans la région isolée de la vallée; le 25 janvier 1798, cinq citoyens du Brassus deviennent députés et sont envoyés dans les villes voisines. Le 27 janvier, ils établissent le Comité de surveillance avec 19 autres membres. Jusqu'à son abrogation en juillet 1798, les membres du Comité, plus tard réduits à douze, assumeront la direction de la commune, en faisant preuve d'un enthousiasme patriotique incontestable¹⁵.

Cette recherche se focalisera sur les familles des protagonistes de la période révolutionnaire qui ont pu être identifiés à travers les sources du registre du Comité de surveillance, à savoir les douze membres du Comité et son secrétaire ainsi que les quatre chefs de la Légion de confiance, une force armée de patriotes dévoués établie par le Comité en mars 1798. Une grande partie des individus de ce groupe resteront au premier rang de la vie politique de la commune pendant toute la période de l'Helvétique et même après 1803; huit personnes sur dix-sept sont élues à la Municipalité et à la Régie établies en avril 1799¹⁶. La présente étude souhaite démontrer comment les novateurs étudiés ont écarté leurs adversaires et créé leurs denses réseaux de collaboration bien avant leur établissement au pouvoir. Pour ce faire, seront analysés dans un premier temps leurs principales caractéristiques socio-démographiques et, dans un second temps, leurs pratiques matrimoniales ainsi que leurs choix de parrains entre 1750 et 1815.

¹² Livre de Registre et Rapport des Journaux de l'honorable Conseil du Chenit, juin 1790-1798, Archives du Chenit, A5, 1790-1798, p. 317-322.

¹³ Très humbles observations du Conseil du Chenit sur le projet des nouveaux Règlements proposés, 1797, ACV, Bb 36/10, p. 299-307.

¹⁴ LAFONTANT, Chantal, *La résistance à la Révolution de 1798 dans le Jura vaudois*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 1989, 183 p.

¹⁵ François Jequier décrit minutieusement les événements qui se déroulent pendant les premiers mois de la Révolution dans la commune du Chenit d'après le Registre du Comité de surveillance: JEQUIER, art. cit.

¹⁶ Annexe 2.

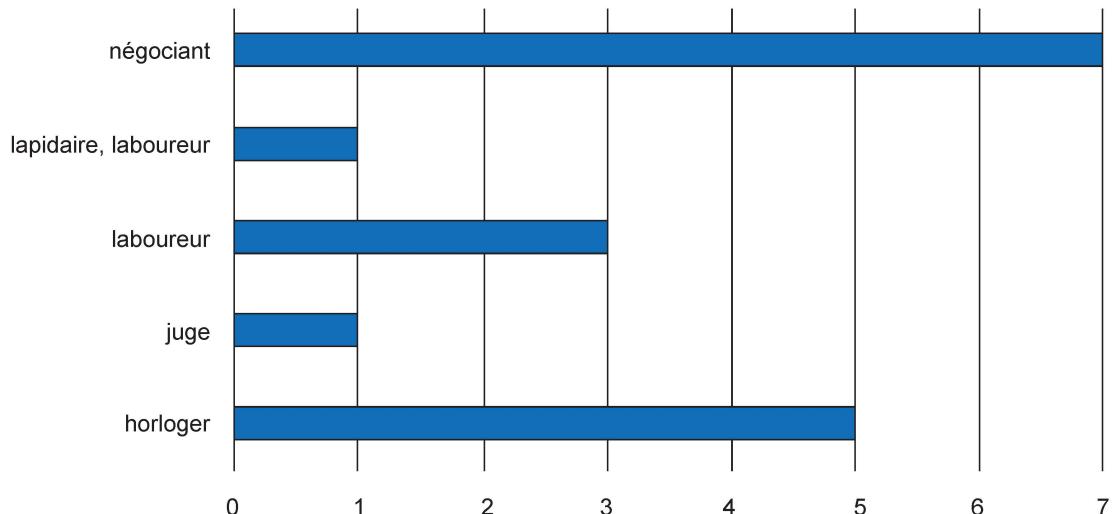


Fig. 1. Répartition des métiers au sein du groupe des novateurs

Une analyse des métiers exercés par les novateurs révolutionnaires révèle une relative homogénéité professionnelle du groupe, au sein duquel les horlogers et les négociants – 12 sur un total de 17 personnes – dominent indéniablement. Cette tendance, illustrée dans la figure 1, ne semble pas être un hasard. Implantée dans la vallée pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l’horlogerie fine devient un nouvel et dynamique aspect de l’activité industrielle de la région. Au Chenit en 1799, les horlogers constituent le plus grand groupe professionnel, représentant 48 % des citoyens actifs de la commune qui travaillent dans le secteur secondaire. Ils sont aussi plus «jeunes», la moyenne d’âge des horlogers est en effet de 35 ans contre respectivement 43 et 44 ans pour les travailleurs de la métallurgie et de la lapidairerie¹⁷. Il

existe donc une relation décisive entre innovation politique et dynamisme professionnel; l’émergence d’une nouvelle élite économique a conduit dans une mesure importante à la nécessité de l’établissement d’un ordre politique lui permettant de participer à la gouvernance de la commune. Le cas des bourgeois horlogers du Chenit illustre parfaitement les tensions existant entre les élites gouvernantes et les populations observées dans plusieurs régions suisses avant l’écroulement de l’Ancien Régime. Ces tensions étaient fortement liées, selon Rudolf Braun, à l’évolution économique et sociale et surtout à l’essor de la proto-industrie qui caractérise la fin du XVIII^e siècle¹⁸.

Le rôle important des négociants, qui constituent la majorité des révolutionnaires étudiés, mérite aussi une mention particulière. Toujours en contact avec

¹⁷ PELET, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud, t. III: Du mineur à l’horloger*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1983, p. 251.

¹⁸ BRAUN, Rudolf, *Le déclin de l’Ancien Régime en Suisse: un tableau de l’histoire économique et sociale au 18^e siècle*, (trad. de l’allemand par Michel Thévenaz), Lausanne : Éditions d’en bas, 1988, p. 219-252.

l'extérieur, les négociants s'imprègnent des idées révolutionnaires qui traversent les frontières après l'éclatement de la Révolution française et menacent L.L. E.E. Tel est le cas du négociant Philippe Berney, le seul parmi les membres du Comité qui a laissé des traces écrites de son activité politique et esquisse les contours de ce réseau de diffusion des idées :

« J'avais donc passé en France mes jeunes années, et le commerce m'avait mis en relation avec des compatriotes vaudois, qui tous espéraient de la révolution de France, l'affranchissement de leur païs. »¹⁹

Il est fort probable que les négociants et les horlogers de notre groupe collaboraient étroitement et plus particulièrement les seconds dépendaient des commerçants pour la vente et la distribution de leur travail. Ce type de collaboration est répandu surtout après l'abolition des règlements de maîtrise par Berne en 1776, qui a abouti à une forte division du travail avec différentes spécialisations, chaque horloger Combier travaillant et se perfectionnant dans les différents stades de la fabrication de montres et d'horloges. Dans le même temps, les ouvriers se sont coupés progressivement des réseaux du commerce de leurs produits et l'on a assisté à l'introduction d'intermédiaires négociants qui récoltaient et distribuaient le travail des horlogers dispersés dans différents villages et le vendaient surtout à Genève²⁰.

La proximité géographique des membres du Comité et de la Légion est un autre élément qui renforce la thèse de l'existence d'un réseau local de coopération économique

au sein duquel se transmettent les valeurs politiques et s'organise peu à peu l'opposition aux gouverneurs du Chenit. Dix des dix-sept révolutionnaires du Comité et de la Légion sont recensés comme habitants du Bas du Chenit, le hameau le plus peuplé de la commune²¹. Parmi eux, David-Moyse Golay (GOL 2 A), les frères François et Louis Rochat (ROCH 1 A), David Golay (GOL 3 A) et Jacques-David Rochat de la Lande (ROCH 1 B) sont les premiers révolutionnaires dont les noms apparaissent dans les sources du Comité de surveillance et résident au Brassus (une partie du hameau du Bas du Chenit selon le *Rôle ou tableau nominatif des citoyens actifs...* de 1799), lieu qui semble être le centre du mouvement révolutionnaire. Le négociant Jaques-David Rochat se démarque en tant que militant novateur, chef du Public, membre du Comité ainsi que Municipal après 1799, il préside par ailleurs la Société des Amis de la Liberté qui siège au Brassus quelques semaines avant la Révolution et réunit des patriotes partisans des idées innovatrices mal vues par Berne²². Bien que le nombre et l'identité des membres de la Société nous soient inconnus, nous avons de bonnes raisons de penser que le noyau dur des révolutionnaires du Comité et des futurs dirigeants de la commune est né et s'est organisé en faction politique au Brassus. De plus, en dehors des solidarités professionnelles et du voisinage, d'autres liens de parenté et de mariage allient étroitement les novateurs du Brassus, comme le démontrera l'analyse suivante des réseaux matrimoniaux au sein du groupe.

L'étude des mariages des novateurs couvre la période de 1750 à 1815, afin d'inclure les alliances de tous les membres du Comité et de la Légion qui se sont cependant mariés dans leur majorité entre 1780 et 1792. Outre l'analyse des 18 mariages des novateurs, la recherche s'étend aussi aux 14 mariages de leurs enfants contractés

¹⁹ BERNEY, Philippe, *Mémoire*, 1815, suivi de : CAPT, Ernest, « Philippe Berney », MOTTAZ, Eugène, « Philippe Berney », CHAUSSON, Huguette, « Philippe Berney et la révolution vaudoise », « Dossier de recherche du mémoire de Philippe Berney », Collection « Jadis » : n° 91, Les Charbonnières : Éd. Le Pèlerin, 1998, p. 7.

²⁰ JEQUIER, François avec la collab. de SCHINDLER-PITTET, Chantal, *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e)*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, N° 73, 1983, p. 62.

²¹ Annexe 1.

²² JEQUIER, *art. cit.*, p. 116.

dans leur majorité entre 1800 et 1815. Il s'agit d'examiner s'ils ont tendance à s'allier à des groupes familiaux identiques à leurs parents et si leurs choix reflètent les principes et les valeurs politiques de leur milieu familial. Notre analyse a permis de dégager différentes tendances et stratégies qui ne sont pas directement liées à la recherche des alliances politiques, mais décisives pour la formation d'un milieu d'où émerge une nouvelle classe politique étroitement imbriquée. Leurs choix matrimoniaux sont caractérisés par une relative ouverture puisque sur un total de 32,8 mariages ont eu lieu avec des épouses originaires d'une commune voisine. Plus important encore, ils optent de manière non négligeable pour des épouses ayant de proches parents novateurs qui seront quelques années plus tard leurs alliés politiques.

Si l'analyse de l'activité professionnelle des novateurs du Comité et de la Légion a démontré l'existence d'un réseau de collaboration et de dépendances professionnelles entre la plupart des novateurs précédant leur collaboration politique, les pratiques matrimoniales des personnes étudiées renforcent et multiplient les liens au sein de ce réseau. Dans le cas des négociants et des horlogers du Brassus et du Bas du Chenit, les alliances resserrent une collaboration professionnelle qui se transforme ainsi en relation solide et durable. L'échange d'épouses entre les groupes familiaux ROCH 1 A, GOL 2 A, BER 1 et REYM 01 durant surtout la période 1780-1792 est un exemple caractéristique d'un réseau restreint et dense, constitué de liens réciproques et horizontaux. Dans deux cas parmi les trois mariages reconstitués, l'épouse du futur membre du comité de surveillance est sœur d'un autre futur membre qui exerce aussi le même métier que son beau-frère. C'est le cas de David-Moyse Golay (GOL 2 A), négociant du Brassus, qui épouse en 1781 la sœur du négociant Jacques-David Rochat (ROCH 1 B) qui deviendra, comme mentionné précédemment, un personnage politique éminent de la commune. De même, Philippe Berney (BER 1), négociant originaire de l'Abbaye et habitant du Brassus,

épouse en 1792 la sœur de Louis Ferdinand Reymond (REYM 01), négociant et bourgeois de l'Abbaye et du Chenit, qui a épousé à son tour en 1790 la nièce du négociant susmentionné David-Moyse Golay. Ces alliances stratégiques démontrent donc que quatre membres du Comité de surveillance étaient des beaux-frères.

À part le réseau des quatre novateurs liés réciproquement par l'échange d'épouses, nous pouvons observer aussi des rapports de mariage individuels entre futurs alliés politiques. Il s'agit de Charles-Auguste Piguet (PIG 10?)²³, horloger du Bas du Chenit, qui épouse en 1784 Louise Piguet (PIG 4), cousine germaine de l'horloger du Bas du Chenit et futur membre du comité Isaac-Daniel Piguet. Après la mort de sa première épouse, Charles-Auguste Piguet renouera ses liens avec la famille PIG 4, en se remariant en 1800 avec la cousine germaine de son épouse défunte, la sœur d'Isaac-Daniel Piguet (PIG 4). Les familles des deux membres les plus âgés du Comité étaient aussi liées par le mariage en 1785 ; le fils de Jean-Daniel Golay (GOL 1), conseiller du Chenit qui présidera le Comité de surveillance en 1798, épouse la fille de l'assesseur consistorial et futur membre du Comité Philippe Golay (GOL 3 A), tous habitants du Bas du Chenit. Ce choix s'explique probablement par le fait que pendant cette période, les deux novateurs étaient des représentants des autorités de la commune, ils appartenaient donc au même milieu social, et l'endogamie entre conseillers et magistrats était un phénomène fréquent au Chenit comme ailleurs²⁴. Cependant, ils n'appartaient pas à la faction des conseillers et magistrats probernois mais ils ont joué un rôle de premier plan durant la Révolution de 1798.

²³ Identification incertaine.

²⁴ En ce qui concerne le Chenit, j'ai observé un nombre important d'alliances entre conseillers pendant les mêmes périodes, voir ATHANASOULI, Anna, *Mariage, parenté spirituelle et politique dans la commune du Chenit (1780-1815)*, Mémoire de Master, Lausanne, 2013, p. 35-37.

Après 1800, des mariages unissant des familles de novateurs sont rares, dans 9 cas sur 10 en effet, les mariages des enfants de novateurs ne démontrent aucune préférence pour des épouses issues de familles clairement novatrices. Il est intéressant de noter que la plupart des enfants de novateurs fervents tels que Jaques-David Rochat choisissent des époux et épouses plutôt parmi des groupes familiaux en dehors des réseaux novateurs. Seuls trois mariages semblent être le fruit d'une proximité politique. Peu après la mort de sa femme, Jaques-David Rochat (ROCH 1 B), qui est alors juge de paix et municipal, se marie avec la fille de Lily Rochat (ROCH 01), membre du tribunal du canton du Léman tout au long de la période de l'Helvétique. Henry-Auguste Berney, fils du patriote Philippe Berney (BER 1), épouse la fille de Samuel Capt, secrétaire de l'ancien Conseil mais révolutionnaire, président du tribunal du district de la vallée, et Jean Louis Daniel Piguet, fils du révolutionnaire et municipal Charles Auguste Piguet (PIG 10?), épouse en 1808 la petite-fille du membre du comité Philippe Golay (GOL 3 A).

En se focalisant uniquement sur les chiffres, le rôle du mariage avec l'établissement des liens étroits entre novateurs paraît assez important. Les cas de stratégies matrimoniales alliant les différents groupes familiaux des novateurs exposés ci-dessus ne constituent sûrement pas la majorité des mariages contractés au sein du groupe ; ils démontrent cependant assez clairement que le mariage a joué un rôle important et complémentaire avec d'autres facteurs tels que les solidarités professionnelles dans la construction de la faction novatrice. Neuf mariages sur un total de 32 (dont 18 constituent les mariages des novateurs et 14 les mariages de leurs enfants) sont politiquement endogames. Comme indiqué ci-dessus, parmi ces 9 mariages, 6 allient un novateur à une proche parente d'un autre novateur et 3 mariages allient l'enfant d'un novateur à un autre enfant de novateur. Par contre, les liens avec les familles des conseillers dirigeant la commune avant la révolution sont presque inexistantes ; entre 1748

et 1815, seuls deux membres du comité et la fille d'un novateur épousent un proche parent de conseiller. Un seul de ces mariages semble être le fruit d'une proximité entre familles de représentants des autorités judiciaires, il est contracté en 1760, soit bien avant la période conflictuelle : David Piguet, assesseur et futur membre du Comité, épouse Marie Meylan (MEYL 2 A), fille d'un assesseur et cousine germaine de Pierre Meylan, lequel est souvent présenté dans les procès-verbaux du Comité de surveillance comme un fervent aristocrate. Le reste des choix matrimoniaux des novateurs ne présente aucun schéma permettant de dégager une tendance claire à privilégier des alliés politiques car ils unissent les novateurs soit à des groupes familiaux qui ne sont pas liés à la révolution soit à des épouses qui ont plusieurs liens de parenté (plutôt éloignée) tant avec des novateurs qu'avec d'anciens conseillers.

La figure 2 résume les tendances observées dans l'analyse des comportements matrimoniaux. Elle illustre la complémentarité de l'affinité et de la parenté de sang dans la structure des réseaux des révolutionnaires du Comité et de la Légion ainsi que de ceux qui deviendront des membres des deux autorités installées au pouvoir après 1799. La figure ne comprend pas les 17 novateurs de notre étude, mais 11 d'entre eux qui sont liés par le mariage et par la parenté. On y trouve aussi 2 membres des nouvelles autorités issus des familles des novateurs bien qu'ils ne furent pas membres du Comité et de la Légion pendant la Révolution. Le réseau dense des groupes familiaux ROCH 1 A, ROCH 1 B, GOL 2 A, REYM 01, BER 1, GOL 1 et GOL 3 A illustré dans la partie supérieure de la figure forme une chaîne composée par 6 liens de parenté entre novateurs et 4 liens d'affinité. De plus, la partie inférieure de la figure démontre les liens étroits entre le reste des groupes familiaux des novateurs et des municipaux (PIG 10?, PIG 4, CAPT 1 A). Dans une commune qui compte environ 2 000 âmes et où existent, par conséquent, des nombreux conjoints potentiels, ces

tendances ne peuvent pas être sous-estimées. Ce schéma prouve que la parenté, l'alliance et la proximité professionnelle ont incontestablement joué un rôle important en tant que voies de transmission des idées politiques et ont influencé la structure de l'organisation de la faction politique.

Il ressort assez clairement, surtout parce que la majorité des rapports de parenté et d'alliance sont contractés avant 1795, que ce ne sont pas les idées novatrices qui rapprochent ces familles mais ce sont plutôt les rapports de parenté, d'alliance et de solidarité professionnelle qui établissent la base d'une collaboration politique. De plus, il est intéressant de constater que les partisans de l'innovation politique, qui ont farouchement réclamé la révocation des anciens conseillers ayant des liens de parenté, ont partagé le pouvoir avec certains parmi leurs proches parents et affins : parmi les membres identifiés de la Municipalité et de la Régie, on trouve trois parents du premier degré, deux parents par alliance et deux parents au quatrième degré élus de 1799 à 1806. Ceci nous conduit à une conclusion semblable à celle de C. Lipp pour Esslingen au début du XIX^e siècle : malgré la régénération politique dans le sens d'une gouvernance plus participative de la commune qui ne restreint pas l'accès aux offices municipaux, la politique locale ne cesse de reposer dans une certaine mesure sur la parenté²⁵.

Si le mariage a joué un rôle important dans l'établissement des rapports entre collaborateurs et alliés politiques, il serait intéressant d'examiner si les choix des parrains et marraines par les couples faisant partie de ce réseau dense ont contribué à la multiplication des liens au sein du groupe, et par conséquent à la solidification du réseau de coopération politique. Comme l'indiquent un bon nombre d'études dans certaines régions européennes, vers

la fin du XVIII^e siècle, les populations tentent de plus en plus de choisir les parrains et marraines de leurs enfants parmi leur proche parenté²⁶. Il faut donc s'attendre à ce qu'une grande partie des parrains et marraines choisis par les couples novateurs de notre étude soit issue d'autres groupes familiaux novateurs, puisque, comme l'a démontré l'analyse précédente, la majorité des novateurs étaient apparentés par le sang et par alliance. Il serait donc intéressant de montrer que dans une certaine mesure, le parrainage est le rapport flexible mais essentiel reliant ces groupes familiaux aux autres familles novatrices qui ne font pas partie du réseau de parenté et d'alliance des novateurs.

Devant l'abondance de cas, la portée de la recherche a été circonscrite au parrainage avec l'étude des baptêmes des enfants des novateurs de 1780 à 1803 : c'est durant cette période que la plupart des mariages au sein de la faction novatrice ont été contractés, un bon nombre d'entre eux étant politiquement endogames comme démontré antérieurement²⁷. Pour la même raison, les baptêmes des petits-enfants des novateurs ne sont pas analysés. Le tableau suivant classe les parrains et marraines des enfants baptisés entre 1780 et 1803 dans différentes catégories par rapport à la position politique des groupes familiaux desquels ils sont issus. À part les familles purement novatrices, à savoir celles des révolutionnaires du Comité et de la Légion, la catégorie du « milieu favorable à la révolution » concerne les familles qui ont parmi leurs membres des individus ayant fait partie du corps des volontaires à

²⁵ LIPP, Carola, « Kinship networks, local government, and elections in a town in southwest Germany, 1800-1850 »..., *art. cit.*, p. 347-365.

²⁶ Voir par exemple pour la France, BAYON, Jacqueline, « Le Baptême en Forez pendant la Révolution française. Une source grise : les registres clandestins de la catholicité », in ALFANI, CASTAGNETTI, GOURDON (dir.), *op. cit.*, p. 99-100, et BARDET, Jean-Pierre, « Angelots, famille, patrie : parrains et marraines à Bouafles (Eure) au XVIII^e siècle », in ALFANI, CASTAGNETTI, GOURDON (dir.), *op. cit.*, p. 175-176.

²⁷ Pour la même raison, la parenté des parrains et marraines n'étant pas des parents de l'enfant baptisé sera calculée seulement du côté patrilinéaire, bien que certains liens de parenté de parrains et marraines avec des groupes familiaux risquent d'être négligés.

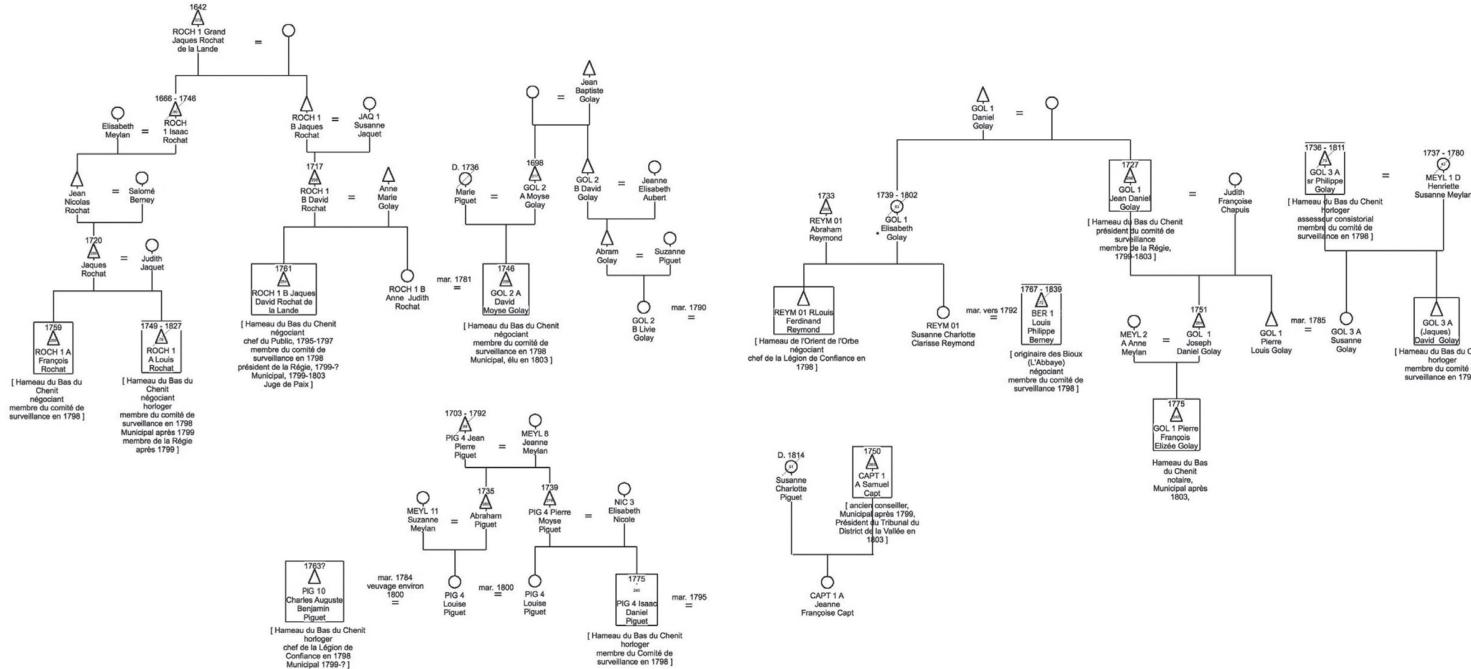


Figure 2 : Liens de parenté et liens d'alliance entre novateurs et membres des nouvelles autorités de la commune du Chenit.

l'armée vaudoise et d'une garde des citoyens fondée en janvier 1798 par le Comité afin de patrouiller les hameaux du Sentier et du Brassus jusqu'en mars 1798. Il s'agit d'individus dont le rôle durant la révolution est secondaire et temporaire et qui n'occuperont pas, dans leur majorité, des postes dans la Municipalité et la Régie pendant la période de l'Helvétique. Enfin, le tableau indique le nombre de parrains choisis par le milieu conservateur, composé des familles de certains conseillers de la commune. Bien que le comportement et les caractéristiques de ces deux autres milieux politiques ne fassent pas l'objet d'une analyse dans cet article, nous examinerons s'il existe des rapports de parrainage entre ces milieux et les novateurs.

Trois tendances distinctes sont présentes dans les choix des parrains et marraines des enfants des novateurs. Premièrement, comme nous l'avons déjà montré, on observe une nette préférence pour les proches parents, et surtout pour les oncles et tantes de l'enfant (sœurs et frères du père et de la mère), à hauteur de 38,5 % du total. Deuxièmement, et surtout, les membres de la faction novatrice privilégièrent clairement leur propre milieu politique : 26,7 % des parrains et marraines font partie des groupes familiaux novateurs tandis que seulement 6,2 % des parrains sont issus du milieu politique opposé. Comme dans l'analyse des mariages, on observe une quasi-absence des rapports avec les groupes familiaux des anciens conseillers : ceci porte à conclure qu'il existait une séparation nette entre les deux milieux. Enfin, on peut relever un pourcentage important de parrains et marraines originaires d'une autre commune (18,6 %),, ceci résulte plutôt des choix des négociants, ceux-ci étant, comme nous l'avons déjà mentionné, un groupe mobile et tourné vers l'extérieur et les échanges.

Le tableau 2 démontre que ces rapports de parrainage entre novateurs sont bien étroits : 19 sur 47 parrains étaient aussi novateurs du Comité et de la Légion, et 4 parmi eux sont aussi des parents de leur filleul. Le reste

des parrains et marraines issus du milieu des novateurs sont en majorité des parents du 1^{er} et 2^e degré (frères, sœurs, fils et germains) et des épouses d'un novateur. Le fait qu'un bon nombre des parrains de la faction soit choisi en dehors de la parenté est remarquable et prouve que la parenté spirituelle confirme non seulement les liens existants au sein de la faction novatrice, mais sert aussi à étendre le réseau novateur aux groupes familiaux ne faisant pas partie des réseaux matrimoniaux et de parenté présentés dans notre analyse des mariages. L'exemple de l'horloger et négociant David-Moise Golay (GOL 2 A) est parlant: il ressort de l'analyse des choix des parrains qu'il a plus de filleuls au sein de la faction que tout autre membre du Comité étudié. Outre les trois enfants de son beau-frère Jacques-David Rochat, il a baptisé, en 1790, la fille de l'horloger habitant au hameau des Piguet Abel Golay (GOL 3 C) et, en 1786, le fils du lapidaire Isaac Meylan (MEYL 1 B) de l'Orient de l'Orbe, tous les deux futurs membres du Comité de surveillance et qui n'ont aucun autre lien de parenté et d'alliance avec le groupe GOL 2 A ou avec un autre futur membre. Il est également le parrain du fils du négociant Louis Ferdinand Reymond (REYM 01) ainsi que de la fille du négociant François Rochat (ROCH 1 A), nés respectivement en 1794 et 1797, tous deux membres du Comité. Comme dans le cas de la plupart des mariages étudiés, ces rapports de parrainage sont établis durant la période de crise politique et précèdent la Révolution et la formation du Comité. Bien que les transactions entre parents et parrains nous échappent et que les sources ne révèlent pas le caractère des relations entre parrains et parents de l'enfant, nous pouvons supposer que la parenté spirituelle a contribué, dans une certaine mesure, à l'intégration des groupes familiaux tels que les GOL 3 C, les MEYL 1 B et les PIG 8 dans un milieu composé des différents liens tels que la parenté, le mariage et la collaboration professionnelle. C'est au cœur de ces relations qu'est né et s'est organisé le courant innovateur de la commune.

Tableau 1 : Parrains et marraines des enfants des novateurs du noyau de la faction baptisés entre 1780 et 1803.

Catégories	Cas	%
parents et affins	62*	38,5
milieu des novateurs	43	26,7
milieu des familles plutôt favorables à la révolution	10	6,2
milieu des conseillers/conservateurs	10	6,2
Le parrain/marraine est proche parent d'un novateur et d'un conseiller	2	1,2
Le parrain/marraine n'appartient à aucune faction	4	2,4
Étrangers	30	18,6
Total	161	100

* Parmi les 62 parrains, 4 sont parents de l'enfant et sont membres du Comité de Surveillance.

Tableau 2 : Parrains et marraines des enfants des novateurs du noyau issus du milieu des novateurs du noyau.

Catégories	Cas	%
membre du Comité/Légion qui est parent/affin	4	8,5
membre du Comité/Légion qui n'est pas parent de l'enfant	15	31,9
épouse d'un membre du Comité/Légion	9	19,1
parents des membres du Comité/Légion 1 ^{er} -2 ^e degré	17	36,1
3 ^e -4 ^e degré	2	4,3
Total	47	100

La figure 3 illustre les mariages (flèches noires) et les rapports du parrainage (flèches bleues) qui lient les groupes

familiaux des novateurs du Comité et de la Légion, mettant en évidence le rôle complémentaire des alliances et de la parenté spirituelle dans la structure du réseau novateur. Elle démontre clairement que tous les groupes familiaux de la faction étudiés dans cet article sont liés par le parrainage durant la période 1780-1803. Bien que la parenté spirituelle établisse un lien moins fort que le mariage, elle semble créer, dans le cas des novateurs du Chenit, des contacts entre les futurs collaborateurs politiques et fonctionne comme un facteur de cohésion du réseau. Certaines familles occupaient une position plus centrale que les autres dans le réseau de parrainage: outre le groupe GOL 2 A mentionné précédemment qui allie les groupes ROCH 1 B, ROCH 1 A, MEYL 1 B, GOL 3 C et REYM 01, la famille GOL 1, et plus particulièrement les cinq fils du président du Comité Jean-Daniel Golay (GOL 1), sont également choisis pour baptiser les enfants des quatre novateurs du Comité et de la Légion, dont les familles ne sont pas directement liées par la parenté et par l'alliance. Il s'agit d'un schéma complexe, comparable à celui observé par Sandro Guzzi-Heeb dans son analyse du milieu social des familles des émeutiers de 1745 au Châble (Valais). Celui-ci met au jour le fait que la parenté spirituelle était au cœur d'un ensemble de stratégies pratiquées par les familles des émeutiers avec une structure composée par des rapports plutôt horizontaux que verticaux. Cette structure ne se basait pas sur des relations individuelles entre certains groupes particuliers mais sur un modèle de «réciprocité élargie»²⁸, qui ressemble fortement à la structure illustrée dans la figure 3.

Peut-on cependant estimer que les choix des parrains et marraines sont le résultat d'une proximité politique ou que le lien de parrainage influence les choix politiques des novateurs étudiés? L'analyse des parrainages confirme les deux hypothèses: avant la période conflictuelle et la

²⁸ GUZZI-HEEB, Sandro, *Passions alpines, sexualité et pouvoirs...*, op. cit., p. 69-72.

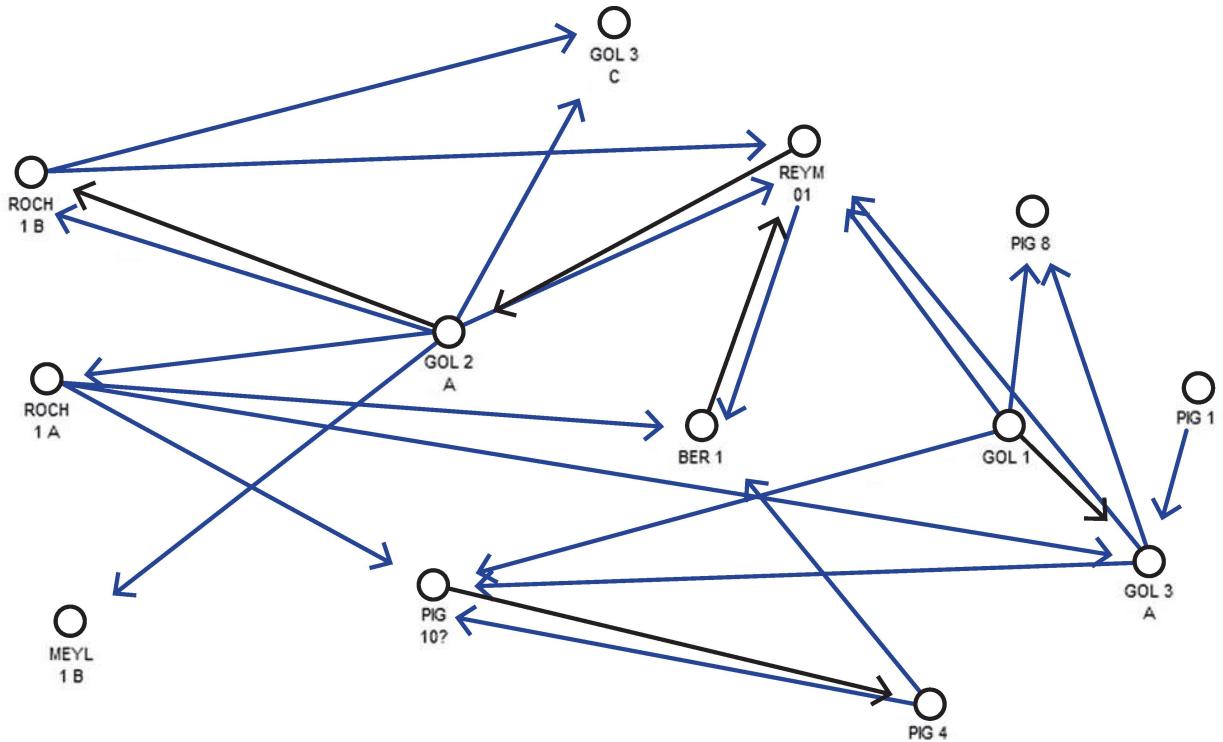


Fig. 3 : Alliances et parenté spirituelle au sein de la faction novatrice.

Révolution, les différentes stratégies des familles – souci pour l’ascendance sociale d’une famille et de l’enfant baptisé, solidarité professionnelle, voisinage et même désir commun de réformer la vie politique de la commune – ont pu motiver les choix de parrains et de marraines. Ces rapports de parrainage ont créé à leur tour un milieu social au sein duquel les divers contacts favorisent le partage des idées innovatrices. Le fait que la tendance à établir des rapports de parenté spirituelle avec d’autres novateurs ne persiste pas mais se multiplie entre 1798 et 1803 indique que le partage des idées politiques peut influencer fortement les choix des parrains et des marraines.

Conclusion

Cet article a exploré le rôle de la parenté, de l’alliance et de la parenté spirituelle dans la construction et la solidification de la faction politique des novateurs ainsi que dans l’établissement d’une nouvelle classe dirigeante pendant une période de forte transformation politique. Mettant au centre de la recherche des personnes souvent négligées par les chercheurs de l’histoire politique²⁹, nous avons aussi tenté d’examiner l’impact de la Révolution et du

²⁹ *Idem.*, p. 26.

conflit qui la précède sur les relations entre les principaux protagonistes des événements politiques.

L'analyse des caractéristiques et des stratégies familiales des 17 personnes qui composent le groupe des novateurs a révélé l'importance de plusieurs facteurs tels que les solidarités professionnelles, le voisinage, la parenté et les liens d'alliance et de parrainage avec la construction d'un milieu social « privilégié ». Il apparaît que la coexistence de ces liens a créé des contacts entre certaines personnes et fonctionne comme moyen de circulation des idées politiques. Les mariages et remariages au sein du groupe étudié, surtout pendant la période 1780-1793, ont créé un réseau restreint composé des 6 groupes familiaux des novateurs. Ce réseau était ouvert à d'autres groupes parentaux novateurs qui se sont reliés à ces 6 groupes par le parrainage, un lien moins fort mais important en tant que possible moyen de communication entre futurs et actuels alliés politiques. L'existence de ce réseau polyvalent ne signifie pas cependant que les actions politiques de ces personnes doivent être interprétées comme résultant uniquement

de ces structures. Le fait que, de 1798 à 1803, plusieurs révolutionnaires du Comité et de la Légion continuent à nouer des liens de parrainage avec des collaborateurs politiques qui n'étaient ni parents ni affins démontre que l'affinité politique influence aussi les choix de conjoints et de parrains et marraines.

Enfin, l'analyse a permis de soulever un point très important quant à la persistance de l'importance de la parenté dans le façonnement de la politique locale : alors que les réformateurs du Chenit dénonçaient les pratiques népotiques des anciens conseillers, certains d'entre eux ayant dirigé la commune après 1799 étaient également étroitement liés par la parenté, l'alliance et la parenté spirituelle. Les résultats de notre analyse indiquent donc que la parenté a continué à être un instrument d'organisation et de renforcement des classes dirigeantes, même dans le cadre d'un nouveau système libéral. Une recherche plus profonde des relations et transactions entre régisseurs et municipaux pendant une période plus longue permettrait de confirmer cette hypothèse.

Anna Athanasouli

Anna Athanasouli, née en 1986 à Athènes (Grèce), est titulaire d'une licence de Sciences sociales et politiques de l'Université Panteion d'Athènes. Elle poursuit ses études à l'Université de Lausanne (Suisse) où elle obtient une Maîtrise ès Lettres en histoire en novembre 2015. Dans le cadre de sa Maîtrise elle a rédigé un mémoire intitulé *Mariage, parenté spirituelle et politique dans la commune du Chenit (1780-1815)*, sous la direction du professeur Sandro Guzzi-Heeb. Actuellement, elle est doctorante au Département d'Histoire et Archéologie de l'Université de Crète.

Annexes

1. Les membres du Comité de surveillance et de la Légion de confiance : profession et hameau d'origine³⁰.

Membres du Comité de surveillance	Profession	Hameau
Jaques-David ROCHAT (de la Lande) (ROCH 1 B)	Négociant	Bas du Chenit (Le Brassus)
Louis ROCHAT (ROCH 1 A)	Négociant	Bas du Chenit (Le Brassus)
David PIGUET (PIG 1)	Justicier	Hameau des Piguet
Jean-Daniel GOLAY (GOL 1)	Laboureur	Bas du Chenit
Henri AUBERT (AUB 1)	Marchand	Sentier
David-Moyse GOLAY (GOL 2 A)	horloger, marchand	Bas du Chenit (Le Brassus)
Abel GOLAY (GOL 3 C)	Horloger	Hameau des Piguet
Philippe GOLAY (GOL 3 A)	Horloger	Bas du Chenit
(Jaques-) David GOLAY (GOL 3 A)	Laboureur	Bas du Chenit
Isaac MEYLAN (MEYL 1 B)	Laboureur	Orient de l'Orbe
Isaac-Daniel PIGUET (PIG 4)	Horloger	Bas du Chenit
Philippe BERNEY (BER 1)	Négociant	Orient de l'Orbe
François GOLAY (GOL 1)	Horloger, notaire	Bas du Chenit
Chefs de section de la Légion de confiance		
Charles-Auguste PIGUET (PIG 10)	Horloger	Bas du Chenit
François ROCHAT (ROCH 1 A)	Négociant	Bas du Chenit (Le Brassus)
Louis-Ferdinand REYMOND (REYM 01)	Négociant	Orient de l'Orbe
Abel-Nicolas PIGUET (PIG 8)	Négociant	Sentier

2. Les nouveaux dirigeants : la participation des révolutionnaires aux nouvelles autorités pendant la période 1799-1803.

	Officiers municipaux	Membres de la Régie
	Jaques-David ROCHAT (de la Lande) (ROCH 1 B) Abel GOLAY (GOL 3 C) Louis ROCHAT (ROCH 1 A)	
Comité de surveillance	David-Moyse GOLAY (GOL 2 A)	Jean-Daniel GOLAY (GOL 1)
	François GOLAY (GOL 1)	
Légion de confiance	Abel-Nicolas PIGUET (PIG 8)	
	Charles-Auguste PIGUET (PIG 10)	

³⁰ D'après le *Role ou tableau nominatif des citoyens actifs de la communauté pour 1799*, AC10, Archives du Chenit, 1799.

